

Bienvenus !

Savoir bien pêcher  
c'est préserver la  
biodiversité  
sur l'île d'Oléron !

# pêche à pied sur l'estran Ile d'Oléron

Où et quoi pêcher ?

## Côte sableuse Tailles règlementaires

### COQUILLAGES :

- Couteau 10cm
- Coque 2,7cm
- Palourde européenne 4cm
- Palourde japonaise 3,5cm
- Praire 4,3cm
- Donace/luisette 2,5cm

### CRUSTACES :

- Crevette 3cm

## Côte rocheuse Tailles règlementaires

### COQUILLAGES :

- Bigorneau
- Patelle
- Moule 4cm
- Huître 5cm
- Pétoncle 4cm

### CRUSTACES :

- Tourteau 13cm
- Araignée 12cm
- Crevette 3cm
- Etrille : 5cm (taille minimum conseillée)

### ECHINODERMES

- Oursin 4cm sans les piquants

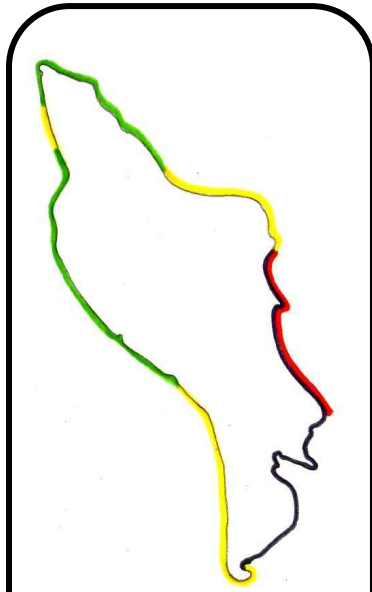
## Côte vaseuse Tailles règlementaires

### COQUILLAGES :

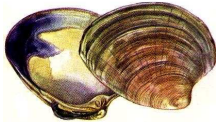
- Coque 2,7 cm
- Palourde européenne 4cm
- Palourde japonaise 3,5cm

### CRUSTACES :

- Crevette 3cm



— Côte sableuse  
— Côte rocheuse  
— Côte vaseuse  
— Réserve naturelle



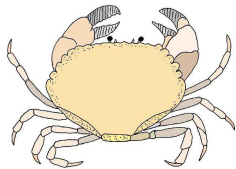
Palourde Japonaise



Palourde Européenne



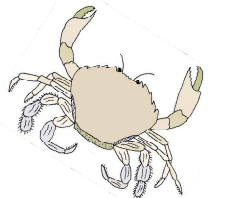
Donace



Tourteau



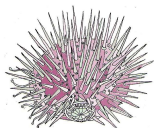
Crevette



Etrille



Les Patelles se déplacent pour se nourrir d'algues et reviennent toujours à la même place. On les décolle de leur support avec un couteau à lame forte.



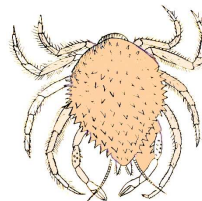
Oursin



Coque



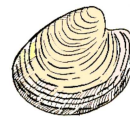
Huître



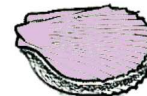
Araignée



Moule



Praire



Pétoncle



Couteau

Les bigorneaux et troques sont ramassés sous les pierres ou parmi les algues



# Conseils et règles de pêche à pied

Voici mes conseils  
et règles pour pêcher  
raisonnablement et  
durablement



## Conseils de pêche

- \* Pêchez à la hauteur de vos besoins
- \* Une pierre retournée doit être remise en place au risque d'une disparition de la microfaune
- \* le sol sableux ou vaseux ne doit pas être labouré
- \* les algues ne seront pas arrachées mais cueillies avec soin
- \* Ne prenez pas le crustacé femelle portant des œufs

## Réglementation

- \*Pêche interdite à l'intérieur et dans un périmètre de 25m alentours des parcs à huîtres, bouchots de moules, écluses à poissons et la « zone de reconquête » de Chassiron.
- \*Pêchez en respectant les tailles minimales réglementaires
- \*Ne pas pêcher dans la réserve naturelle, zones d'activités portuaires, ports, chenaux
- \*Ne pas vendre le produit de sa pêche amateur
- \*Pêchez entre le lever et le coucher du soleil
- \*Pêchez à l'aide d'instruments autorisés

## ATTENTION

- Consulter l'horaire des marées
- Mettre des bottes ou vieilles chaussures
- Ne rien jeter à la mer

**Pêche à pied interdite  
dans la  
Réserve Naturelle  
de Moëze Oléron**

Source réglementation taille minimale en vigueur au 01/05/2011  
Arrêté ministérielle du 16 juillet 2009 publié au JO du 25 août 2009

Source réglementation Réserve naturelle Moëze Oléron en vigueur au 01/05/2011  
Décret du 27 mars 1993 publié au JO le 28 mars 1993



Des idées d'applications  
mobile pour préparer votre  
pêche à pied !



## Applications mobile gratuites

Rendez vous sur Apple Store ou Android market pour télécharger votre application



### I-Phone

- Horaires des marées



Tide of the day

- Météo



La chaîne météo

- Réglette de mesure



Tape rule LP



### Android

- Horaires des marées



Tide of the day

- Météo



La chaîne météo

- Réglette de mesure



Smart ruler

Document conseil réalisé par l'équipe pédagogique de la Maison de la nature de l'île d'Oléron®  
Club des jeunes pour la nature du Coureau d'Oléron

Pour en savoir plus sur la pêche à pied, participez à une sortie « Pêche à pied écologique » accompagnée par un guide nature.  
Renseignements dans les Offices de tourisme du Bassin de Marennes Oléron

[www.oleron-maison-nature.org](http://www.oleron-maison-nature.org)

© Copyright 2011 / Tous droits réservés

